

Université d'Oum El Bouaghi

Faculté des Sciences exactes et des Sciences de la nature et de la vie

Département des Sciences de la nature et de la vie

Nom du programme : Programme pédagogique

Socle commun

2^{ème} année

- **Niveau : 2^{ème} année**
- **Domaine : Sciences de la nature et de la vie**
- **Filière : Ecologie et environnement**

1. Description du programme :

Le tronc commun comprend des enseignements théoriques et pratiques couvrant la plupart des matières fondamentales nécessaires en biologie en plus des matières générales indispensables aux sciences expérimentales telles que la biophysique et la biostatistique.

2. Conditions d'accès

L'accès à la 2^{ème} année est ouvert aux étudiants ayant validé :

- Par capitalisation : les deux semestres (S1 + S2) de L1 (60 crédits) ;
- Par compensation : la validation d'au moins 50% des crédits de L1, dont au moins 1/3 en semestre.

L'étudiant doit se réinscrire dans les matières non acquises des unités d'enseignement non acquises de L1.

3. Programme des unités d'enseignement

Semestre 3

Unité fondamentale

- UEF 2.1.1

- Matière 1 : Zoologie

- UEF 2.1.2

- Matière 1 : Environnement et développement durable

- Matière 2 : Génétique

Unité méthodologies

- UEM 2.1.1

- Matière 1 : Techniques de Communication et d'Expression (en anglais)

- UEM 2.1.2

- Matière 1 : Biophysique

Unité découverte

- UED 2.1.1

- Matière 1 : Physiologie végétale

Unité transversale

- UET 2.1.1

- Matière 1 : Ethique et déontologie universitaire

Unité fondamentale

- **UEF 2.2.1**

- Matière 1 : Botanique

- **UEF 2.2.2**

- Matière 1 : Microbiologie

- Matière 2 : Méthodes d'étude et inventaire de la faune et la flore

Unité méthodologie

- **UEM 2.2.1**

- Matière 1 : Ecologie générale

- **UEM 2.2.2**

- Matière 1 : Biostatistique

Unité découverte

- **UED 2.2.1**

- Matière 1 : Pédologie

Unité transversale

- **UET 2.1.1**

- Matière 1 : Outils informatiques

4. Autres

La formation du tronc commun permet aux étudiants d'acquérir plusieurs compétences nécessaires à la poursuite de leurs études ainsi que de se spécialiser dans l'une des spécialités proposées au niveau national.